

CONTACT

Publié depuis 1982 par :

Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0

ISBN 0830 0084

Vol. 29 No 9

Avril 2011

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1 Claire Lepage
Poste n° 2 Éric Poirier
Poste n° 3 Roland Pelletier
Poste n° 4 André Lévesque
Poste n° 5 Carole N. Côté
Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436
SITE WEB www.stanaclet.qc.ca	

ÉDITORIAL

Transport collectif

Saint-Anaclet demande un arrêt coin Principale et de la Gare

La municipalité de Saint-Anaclet a demandé officiellement le 14 mars dernier au sous-comité du transport collectif d'établir un arrêt coin Principale et de la Gare. Le sous-comité est composé de représentants des MRC de la Mitis et de Rimouski-Neigette, de la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent, du Transport Adapté et Collectif de la Mitis (TAC) et du ministère des Transports du Québec.

Les résultats du sondage confié à la firme INFO-Ressource démontrent en effet un potentiel intéressant de clients pour un arrêt situé coin Principale et de la Gare. Ce potentiel a été établi en regard seulement des citoyens domiciliés à 500 m et moins de cet arrêt possible et vise 25 % de la population de Saint-Anaclet. Le stationnement incitatif prévu contribuera à augmenter le volume des clients en recrutant aussi ceux domiciliés à plus de 500 m.

Le service de transport collectif entre les MRC de la Mitis et de Rimouski-Neigette est déjà offert avec un arrêt rue des Fabricants.

Mis en place par le Transport Adapté et Collectif de la Mitis (TAC), le service répond aux besoins des travailleurs et est aussi disponible pour le grand public en général. Sept jours sur sept, deux autobus se déplacent simultanément entre les MRC et ce entre 6 h 45 et 9 h 20 le matin et entre 16 h 15 et 18 h 30 en fin de journée.

L'obtention d'un arrêt coin Principale et de la Gare va permettre aux citoyens de Saint-Anaclet de bénéficier d'un service de transport collectif au même titre que les citoyens des autres municipalités de la MRC Rimouski-Neigette.

Nous prévoyons obtenir une réponse positive à notre demande d'ici le 30 avril prochain. Nos remerciements aux 165 citoyens qui ont offert une excellente collaboration en acceptant de répondre au sondage.

André Lévesque, conseiller municipal et responsable du dossier Transport collectif

SOMMAIRE

- Éditorial
- Les séances du Conseil
- CCU
- Congé férié
- Offre d'emploi
- Services municipaux
- Chroniques
- Organismes
- Loisir et culture
- Emplois d'été
- Coloriage

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la session du 9 mars 2011

Avis de motion est donné que l'adoption d'un règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules lourds sera proposée à une prochaine session.

Une consultation publique est tenue concernant le règlement 395-2010-02 visant à modifier certaines dispositions du règlement de zonage 118-89 afin d'ajouter des usages dans certaines zones, d'agrandir la zone 66, de réglementer l'orientation des façades des bâtiments principaux et d'autoriser certains bâtiments accessoires dans la cour avant.

Les élus municipaux adoptent le deuxième projet de règlement 395-2010-02 visant à modifier certaines dispositions du règlement de zonage 118-89 afin d'ajouter des usages dans certaines zones, d'agrandir la zone 66, de réglementer l'orientation des façades des bâtiments principaux et d'autoriser certains bâtiments accessoires dans la cour avant. (Rés. 2011-03-22)

Les élus municipaux adoptent le règlement 398-2011 visant à modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 139-92 concernant les installations septiques. (Rés. 2011-03-23)

Les élus municipaux acceptent l'offre qui leur est faite par la municipalité de Saint-Narcisse pour le règlement final d'une facture datée du 13 février 2009. (Rés. 2011-03-24)

Les élus municipaux autorisent la signature d'une entente avec des propriétaires afin de procéder à l'installation d'une conduite d'aqueduc et d'égout. (Rés. 2011-03-25)

Les élus municipaux autorisent la circulation des motoneiges sur les sentiers balisés entre 24 heures et 6 heures.

(Rés. 2011-03-26)

Les élus municipaux demandent au ministère Industrie Canada d'élaborer un programme gouvernemental pour aider financièrement à l'implantation des infrastructures nécessaires afin que les résidents des régions éloignées ou rurales du comté puissent avoir accès au service de la téléphonie cellulaire. (Rés. 2011-03-27)

Les élus municipaux recommandent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'appuyer la demande concernant l'utilisation des lots 3 200 243-1 et 3 200 244-1 du cadastre du Québec. (Rés. 2011-03-28)

Les élus municipaux recommandent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'appuyer la demande concernant l'utilisation des lots 3 200 952 et 3 200 980. (Rés. 2011-03-29)

Les élus municipaux demandent au député monsieur Irvin Pelletier, une aide financière à partir de son budget discrétionnaire pour les travaux de pavage prévus en 2011.

(Rés. 2011-03-30)

Les élus municipaux déposent l'état détaillé des propriétés à la MRC Rimouski-Neigette pour les immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes. (Rés. 2011-03-31)

Le Conseil municipal adresse une motion de félicitations aux organisateurs du Carnaval de Neigette.

Le Conseil municipal adresse une motion de félicitations aux organisateurs du Carnaval de Saint-Anaclet



AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des réunions du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. La prochaine séance publique se tiendra le lundi 4 avril 2011 .

Voici les dates des sessions ordinaires du Conseil pour l'année 2011 : 2 mai—6 juin—4 juillet—1^{er} août—6 septembre—3 octobre—7 novembre—5 décembre.

Responsable de la rédaction : Joanne Pinel
Responsable de la mise en page : Richard Ruest
Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : mai 2011
Tombée des articles : 20 avril 2011
Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca
Site web : www.stanaclet.qc.ca

Disponibilité de l'inspectrice en bâtiment

L'inspectrice en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.

VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez appeler au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

Le CCU fait appel à vous pour constituer une banque de candidats potentiels pour en devenir membre.

Que vous soyez résidents du secteur urbain ou rural, producteurs agro-forestiers ou commerçants, certains postes seront à combler dans les prochains mois.

Si vous désirez plus d'informations à ce sujet, communiquer avec madame Claudine Cléroux au bureau municipal: 418 723-2816 ou Claire Lepage, conseillère responsable, au 418 724-0563.



Contact page 3

CONGÉ FÉRIÉ

Veillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le vendredi 22 et lundi 25 avril en raison du congé pascal.

ÉCOCENTRE

NOUVEL HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

DÉCEMBRE À MARS*

Vendredi 12 h à 16 h
 Samedi 8 h 30 à 12 h

*FERMÉ : 15 décembre au 31 janvier

AVRIL À NOVEMBRE

Lundi au vendredi 7 h 15 à 16 h
 Samedi 8 h 30 à 16 h

De plus, mai, juin et juillet :
 Dimanche 12 h à 16 h

La Ville de Rimouski remercie les citoyennes et citoyens pour leurs efforts à protéger l'environnement dans une perspective de développement durable.

SOURCE: Claire Lafrance, coordonnatrice en environnement, Ville de Rimouski

OFFRE D'EMPLOI

Postes Canada de Saint-Anaclet est à la recherche de personnes intéressées à assurer l'entretien ménager et/ou l'entretien paysager. Les propositions seront acceptées jusqu'au 15 avril 2011 à 17 h 30.

Veillez vous adresser au maître de poste pour tout complément d'information. Merci de votre intérêt.

HORAIRE DES COLLECTES

avril 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	ieu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE INCENDIE

RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Nous sommes présentement à bâtir une liste de personnes qui seraient intéressées à devenir pompier volontaire. Voici quelques aptitudes nécessaires pour devenir pompier : une bonne forme physique, de la facilité à travailler en équipe, de la disponibilité pour de la formation par Internet (285 heures de cours réparties de la façon suivante : 159 heures de théorie et 126 heures de pratique, le tout échelonnées sur 4 ans). La formation débutera ce printemps. Si faire partie d'une équipe dynamique vous intéresse, faite parvenir votre nom, adresse et numéro de téléphone à la municipalité de Saint-Anaclet, à l'attention du directeur du service incendie.

LE FEU BRÛLE, LA FUMÉE TUE

Le savez-vous?

Lors d'un incendie, c'est le plus souvent le monoxyde de carbone se dégageant de la fumée et non les brûlures qui cause la mort.

Parce qu'il détecte la fumée avant l'apparition des flammes, l'avertisseur de fumée est le moyen le plus sûr d'être averti à temps en cas d'incendie.

Si vos avertisseurs de fumée ont plus de dix ans, il se pourrait qu'ils ne soient plus fiables.

Depuis sa commercialisation au début des années 1980, l'avertisseur de fumée a fait diminuer le nombre de décès moyen dans un incendie de 180 à 70 annuellement.

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique. Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez une pile longue durée comme une pile au lithium. Remplacez les avertisseurs selon les recommandations du fabricant, généralement aux dix ans. La date de fabrication ou d'expiration est indiquée sur le boîtier. En l'absence d'une telle date, ne prenez aucun risque, remplacez immédiatement l'appareil.

Source : www.msp.gouv.qc.ca

Sur le marché, vous pouvez trouver des détecteurs de fumée d'une durée de 10 ans avec pile au lithium qui elle aussi est d'une durée de 10 ans. Par contre, il faut tout de même en faire la vérification périodiquement.

Normand Heppell, directeur

Contact page 4

UN P'TIT PEU D'URBANISME

PROGRAMME RÉNOVILLAGE

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME RÉNOVILLAGE ?

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME ?

Vous pouvez bénéficier du programme RénoVillage si :

- vous êtes propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement situé sur un territoire municipal admissible;
- le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximum admissible, lequel varie selon la taille du ménage.

QUELS SONT LES TRAVAUX ADMISSIBLES ?

Votre maison ou votre logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures concernant au moins un des éléments suivants :

- la structure
- le chauffage
- la charpente
- l'électricité
- la plomberie
- la sécurité incendie

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

Vos travaux de rénovation ne peuvent débuter qu'après que vous ayez reçu le certificat d'admissibilité et doivent être terminés dans les six mois suivant la date de leur autorisation.

D'AUTRES CONDITIONS S'APPLIQUENT

Le programme s'applique uniquement au logement que vous occupez à titre de résidence principale. Il peut s'agir :

- d'une maison unifamiliale;
- d'une maison mobile installée en permanence;
- d'un bâtiment comprenant au plus deux logements, dont l'un vous sert de résidence principale.

Un bâtiment admissible peut aussi comprendre une partie ayant une vocation autre que résidentielle, par exemple un commerce au rez-de-chaussée.

La valeur uniformisée de votre résidence principale ne doit pas dépasser 35 000 \$ excluant la valeur du terrain.

Toutefois, pour mieux tenir compte de la situation actuelle sur son territoire, une municipalité ou une municipalité régionale de comté (MRC) peut fixer une valeur maximale plus élevée à condition de ne pas dépasser 90 000 \$.

Vous ne devez pas avoir bénéficié du programme Réparations d'urgence au cours de la dernière année.

Pour plus d'informations vous pouvez communiquer avec l'inspectrice en bâtiment et en environnement, Claudine Cléroux au 418 723-2816.

CHRONIQUES

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Bonjour, paroissiens et paroissiennes de Saint-Anaclet.

En feuilletant votre Contact, vous avez sûrement trouvé une enveloppe en provenance de la Fabrique de Saint-Anaclet qui contient le feuillet pour la capitation 2011 ou si vous préférez la dîme qui est la contribution fixée par l'Archevêché à chaque famille (100 \$) ou personne seule (50 \$) en âge de contribuer au financement du bien commun de la paroisse.

Dans ce feuillet, vous trouverez au dos les états financiers de 2009 et de 2010 afin de faire des comparaisons entre les années. Une lecture rapide en regardant seulement la ligne du bas indique une situation financière des plus reluisantes. Cependant, si l'on examine attentivement ces états financiers on se rend compte que nous sommes en tant que paroisse sur une pente descendante dangereuse. Le surplus de 2010 ne pourrait être qu'un leurre qui fondra comme la neige au soleil du printemps lorsque l'équipe de pastorale sera complète. En attendant, les quatre paroisses du secteur ont eu un répit au niveau des finances et ont réussi à dégager un surplus ou un déficit moins grand.

La lecture de ces états nous démontre que nos revenus sont passés de 106 119 \$ en 2009 à 95 633 \$ en 2010, soit une baisse de 10 486 \$. En pourcentage nos revenus ont baissé de 10 % et c'est énorme. Il y a moins de monde dans les églises et les quêtes dominicales sont à l'avenant soit 3 000 \$ en moins en 2010. En 2009, le 150^e de Saint-Anaclet nous a donné une petite chance au niveau des activités de financement mais en 2010 nous sommes revenus à la normale et une bonne différence est aussi à noter. Les revenus de capitations seront donc encore plus importants dans les années à venir pour tenter de maintenir des revenus pour couvrir les dépenses incompressibles.

Au niveau des dépenses, nous n'avons pas à chercher très longtemps pour trouver la baisse de celles-ci. À la ligne : Compensation du secteur, vous trouverez une diminution de nos coûts de 20 040 \$ et qui permet de dégager un surplus de 18 365 \$. La différence entre les dépenses de 2009 et 2010 est de plus de 23 000 \$ dû au départ à la retraite des diacres qui n'ont pas été remplacés encore et à la comptabilité qui est faite bénévolement. 2010 a été très douce et le chauffage inférieur à 2009 de près de 2 000 \$. Pour 2011, ce poste budgétaire regarde plutôt mal car le coût pour l'huile à chauffage monte en flèche tout comme l'essence. À la fin du mois de mars 2011, nous serons probablement au-dessus des 12 000 \$ de dépenses seulement pour ce poste.

Si, au cours de 2011, l'archevêché ajoute une personne additionnelle à l'équipe de pastorale réduite à son minimum dans le secteur avec M. le Curé Laval Gauvin, la compensation de secteur reviendra au niveau de 2009 et avec les mêmes revenus qu'en 2010, nous serons en déficit. Comme mentionné dans le dernier contact, nous avons augmenté nos revenus de location au presbytère mais il faudra plus que cela pour conserver une santé financière saine. Ces revenus augmenteront de 5 000 \$ par année mais pour arriver à l'équilibre, nos paroissiens devront être généreux car même avec 5 000 \$ de plus en location, nos revenus seront encore 5 500 \$ inférieurs à 2009.

Merci de votre attention et nous comptons sur votre générosité en ces temps difficiles.

Maurice Lepage, président, Assemblée de Fabrique de Saint-Anaclet

BIBLIOTHÈQUE AU RENDEZ-VOUS DE L'IMAGINAIRE

Bonjours à tous,

Depuis plus de six ans, je travaille à la bibliothèque de St-Anaclet avec enthousiasme et passion. Parfois, la vie nous fait prendre des chemins différents pour que l'on continue à s'épanouir. C'est avec beaucoup de regret que je quitte la bibliothèque pour canaliser mes énergies dans d'autres sphères d'activités, qu'elles soient professionnelles ou personnelles. La bibliothèque de St-Anaclet est dans une expansion très intéressante et continue à rayonner dans la municipalité. C'est grâce à vous, chers membres, que la bibliothèque a fait sa place dans le milieu par votre soutien et votre participation aux activités. Je remercie les membres du Conseil municipal pour leur soutien constant, les employés pour leur dévouement, les membres du conseil d'administration de la bibliothèque, de même que les bénévoles qui portent cet organisme de façon constante.

Je remercie de façon toute spéciale, monsieur Alain Lapierre, directeur général de la municipalité qui, il y a six ans, m'a donné cette belle opportunité de travailler dans une bibliothèque. Merci à vous, chers membres, car sans votre participation, cet organisme ne peut exister et je vous encourage à continuer à dévorer nos auteurs. C'est un cadeau que vous vous faites. Vous avez de belles lectures à votre portée. J'assure de ma collaboration ma remplaçante qui mettra tout son dynamisme et sa passion afin que la bibliothèque continue à prendre sa place dans le milieu, chose déjà acquise... Merci à tous et à toutes et je serai très heureuse de vous croiser sur ma route. Je vous aime!

Activités

Un programme d'activités sera mis sur pied pour les mois à venir. Pour ce qui est du mois d'avril, le 22, une activité se tiendra afin de souligner le Jour de la terre. Également, à l'école primaire, monsieur Francis St-Pierre rencontrera quelques groupes d'élèves afin de les entretenir sur le fonctionnement d'une municipalité, conférence à la portée des élèves. Une conteuse viendra rencontrer les élèves, activité conjointe avec la bibliothèque et la MRC Rimouski-Neigette. Les dates seront connues ultérieurement et la publicité sera faite en conséquence.

Le mois de mai, c'est le mois de l'arbre et des forêts. Une activité sera tenue afin de souligner cet événement. C'est également la fête des Mères, la semaine québécoise de la famille. En juin, la journée mondiale de l'environnement, la journée de l'air pur seront soulignées. Juillet et août, pour le terrain de jeux, différentes activités seront à l'ordre du jour.

Un recueil de contes et d'histoires à l'intention des 50 ans et plus sera réalisé. Vous serez rencontrés très bientôt sur ce sujet et c'est un projet qui me tient à cœur.

D'autres activités et ateliers seront au programme. Surveillez le Contact.

À chaque mois, un thème sera exploité à la bibliothèque. Ex : pour le mois de mars, la nutrition était au programme, accompagnée de documents et de livres à l'intention de la clientèle. Nous continuerons dans ces sens pour les autres mois.

Nouveautés

Agrippa – Tome 1 – le livre noir – Tome 2 – les flots du temps – Tome 3 – le puits sacré – Tome 4 – le monde d'Agartha - tome 5 – le grand voile (Mario Rossignol) – La Couturière - tome 3 – (Francine Allard) – Dans mes yeux à moi (Josélité Michaud) – Echo des cœurs lointains – tomes 1 et 2 (Diana Gabaldon) – L'enfant d'Emma (Abbie Taylor) – Le Jardin du docteur Des Éilletts (Denis Monette) – Marina (Carlos Ruiz-Zafon) – Le secret du coffre bleu (Lise Dion) – Une nuit sur la mer (Patricia MacDonald)

Carole Massé, responsable de la bibliothèque





Restauration de bâtiments Revêtements extérieurs

Après quelques exemples de restauration de maisons anciennes de St-Anaclet, nous poursuivons avec des techniques de préservation de bâtiments, une façon de donner des idées pour des projets de restauration avec le printemps qui s'annonce.

Mieux vaut préserver plutôt que remplacer

La valeur des revêtements d'origine est inestimable. Beaux et durables, ils respectent le style et l'époque de la maison. Les parements de bois et les maçonneries bien entretenus durent beaucoup plus longtemps que les revêtements modernes. Le vinyle et les nouveaux matériaux évoluent parfois mal avec le temps. Choisissez plutôt l'authenticité et l'entretien régulier du revêtement d'origine. Les planches cornières et les chambranles (encadrements) des fenêtres et des portes mettent en valeur un bâtiment patrimonial. Conserver les éléments de menuiserie d'origine s'avère utile en plus d'enjoliver les demeures.

Remplacer le revêtement d'origine quand il le faut

Remplacer les parties abîmées d'un lambris d'origine est plus simple et moins dispendieux. Utilisez toujours le revêtement d'origine qui convient à chacune des faces et remplacez les planches cornières et les encadrements des portes et des fenêtres. Si le revêtement d'origine est disparu, procédez par analogie avec votre milieu pour choisir un type de revêtement qui correspond bien à votre maison et à son époque de construction.

Quelques types de revêtements

- Bardeau de cèdre, un matériau de belle apparence, durable et d'entretien facile
- Plaque verticale de pin ou d'épinette « emboutée »
- Plaque à clin ou à feuillure en pin blanc
- Trompe-l'œil fait de planches de pin rainurées « emboutées » à l'horizontale qui se posent à plat; largeur d'une planche rainurée d'environ 8 pouces (20 cm) avec rainures verticales à intervalle d'environ 20 pouces (50 cm).
- Brique attachée à un parement de bois. Prévoir un espace entre le parement et la brique pour la circulation de l'air.

Adapté du **Guide d'intervention en patrimoine bâti** disponible chez Mme Gaétane Lavoie (723-4980)

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine
<http://www.saintanacletdelessard.qc.ca/histoire>

L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DU LAC À L'ANGUILLE INC.



Qualité de l'eau du lac à l'Anguille été 2010

André Lévesque, président 418 722-9637

Voici les résultats de la qualité de l'eau obtenus par les activités de suivi que nous avons effectuées en 2010 dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs.

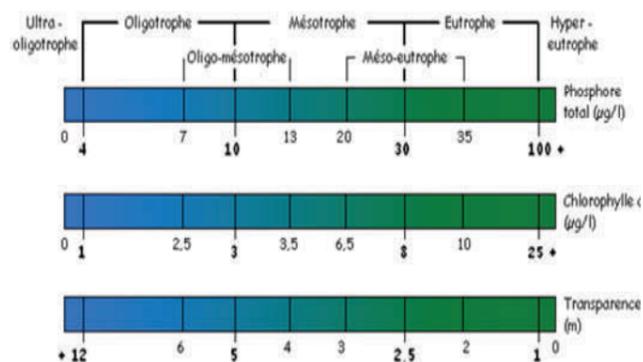
Données physico-chimiques - Été 2010

Les concentrations moyennes de phosphore total trace à 13 µg/l (*) et de chlorophylle *a* à 6,7 µg/l situent l'état trophique du lac à l'Anguille dans la classe mésotrophe.

Transparence de l'eau - Été 2010

La transparence moyenne estivale de l'eau, obtenue par des mesures de profondeur du disque de Secchi, se situe à 3 mètres et caractérise une eau trouble. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la zone méso-eutrophe.

Diagramme de classement du niveau trophique des lacs



Algues bleu-vert

Le lac à l'Anguille n'a pas été répertorié en 2010 par le MDDEP parmi les milieux touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert. Toutefois, il le fut au cours de 5 années pour la période allant de 2005 à 2009.

État trophique et recommandations du MDDEP

D'après les résultats obtenus, le lac à l'Anguille est à un stade intermédiaire avancé d'eutrophisation. Afin de ralentir ce processus, le MDDEP recommande l'adoption de mesures pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. Cela pourrait éviter une plus grande dégradation du lac et une perte supplémentaire d'usages.

Les résultats pour tous lacs au Québec seront disponibles sur le site Web du MDDEP en mai 2011.

MDDEP = Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

(*) µg/l = microgramme par litre

04/2011



Dernière Chronique du 150^e

L'année 2009 a été le point culminant de 3 années de planification des fêtes du 150^e. Après cette période intense d'activités, les membres du comité ont senti le besoin de prendre un peu de recul, de repos ou ont dû s'occuper de dossiers personnels ou professionnels qui avaient pu avoir été négligés...

C'est ce qui explique en partie le long délai avant de présenter le bilan final. Comme le 150^e a généré des surplus, nous avons voulu prendre le temps de décider de la meilleure façon de les répartir.

Voici un bref aperçu de la distribution des dépenses :

Frais de représentation / publicité / promotion :	9 767.71 \$
Papeterie :	592.89 \$
Support aux organismes pour l'organisation d'activités / projets :	4 115.94 \$
Activités :	15 531.26 \$
Dons à la communauté :	8 660.68 \$

L'objectif étant d'offrir un maximum d'activités à tous les groupes d'âge de manière à ce qu'on se souvienne du 150^e, une grande partie du budget y a donc été consacré.

Concernant les surplus, les critères de sélection étaient l'utilisation ou la visibilité communautaire, la promotion de notre patrimoine bâti, géographique ou humain et la valorisation de l'engagement bénévole et des générations montantes. Vous constaterez que de nombreux équipements ont été achetés pour améliorer les conditions de travail des bénévoles de même que le confort et la salubrité pour les utilisateurs soit:

Au Centre communautaire:		Autres affectations dons à la communauté	
2 friteuses	170 \$	Chapiteau de service	350 \$
Plaque et lampe réchaud	850 \$	CPE* (matériel éducatif)	500 \$
Plaque de cuisson et frigo	4 000 \$	Fabrique (programme gestion cimetièrre)	400 \$
7 Sièges d'appoint Bébé	60 \$	Patrimoine (enseigne Forge)	500 \$
Amplificateur	600 \$	Mise en valeur Mondrain	300 \$
Station de changement de couches	Don du CPE*	Provision entretien gloriette	3 000 \$

* Les Petits Soleils Magiques

Comme vous le constaterez, nous avons tenté de pourvoir à un maximum de besoins. Après 6 mois d'utilisation des nouveaux locaux au Centre communautaire, équipés avec les dons du 150^e, la satisfaction des bénévoles et utilisateurs nous confirment dans nos choix.

Concernant la gloriette, nous avons la confirmation qu'elle sera reconstruite cet été, selon les plans originaux. Le souvenir pourra demeurer.

Le 150^e nous aura enrichis de belles expériences, de belles rencontres et de nouveaux équipements mieux adaptés. Un dernier merci à Julie, Yve, Lucien et Roland qui ont été des collaborateurs de premier rang, à nos commanditaires, aux organismes, à la Municipalité et à tous les participants aux activités. Merci pour l'histoire qui se poursuit...

Claire Lepage, pour le comité organisateur

JARDIN COMMUNAUTAIRE



Conférence gratuite

Monsieur Guy Bouillon, producteur maraîcher biologique certifié viendra le 13 avril prochain faire une conférence d'une durée d'une heure à la salle Réal-Lamontagne à 19 h. Cette conférence aura pour titre « L'ABC » du jardinage. Il s'entretiendra avec nous sur les rudiments du jardinage et des outils à utiliser. Ce sera également l'occasion de voir ce qui est accessible facilement dans la région côté semences biologiques. Tous les habitants de St-Anaclet sont cordialement invités. Il n'est pas nécessaire de réserver ou de faire partie du Jardin communautaire pour y assister. Des prix de présence seront remis.

Acquisition d'un jardinet

Les jardinets sont d'une dimension de 10 pieds par 10 pieds ou de 20 pieds par 10 pieds, au coût respectif de 10 dollars et de 15 dollars pour la saison. Vous pouvez réserver le vôtre en nous écrivant à l'adresse suivante : jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com ou en écrivant vos coordonnées sur la feuille d'inscription du babillard du Marché familial de St-Anaclet.

Avis de recherche

Nous sommes toujours à la recherche d'un cabanon pour permettre aux jardiniers de laisser sur place leurs outils de jardin. Le prix sera à discuter. Nous acceptons également les outils de jardin dont vous voudriez vous départir.

Mois d'avril, on débute les semis

En terminant, saviez-vous que les semis ne doivent pas tous être faits en même temps? Afin de mieux les planifier, voici quelques exemples de dates de plantation permettant de tirer le maximum de vos semis.

Rédigé par Edith Jolicoeur, secrétaire-trésorière

PLANTE	DATE DE SEMIS (zone 4)	PLANTE	DATE DE SEMIS (zone 4)
Poireau	1 ^e mars	Tomate	15 avril
Poivron	15 mars	Chou d'été	21 avril
Aubergine	1 ^e avril	Basilic	1 ^e mai
Brocoli	1 ^e avril	Chou de Bruxelles	1 ^e mai
Chou-fleur	1 ^e avril	Laitue	1 ^e mai
Oignon	1 ^e avril	Courge courgette	7 mai
Persil	15 avril	Melon	7 mai
Sauge éclatante	15 avril	Concombre	15 mai

Source : Le Soleil- Larry Hodgson, 12 mars 2011

Contact page 8

ORGANISMES

CERCLE DE FERMIERES DE ST-ANACLET

Veillez prendre note que la prochaine réunion de Fermières aura lieu le mercredi 6 avril en soirée. Le jugement des pièces aura lieu le 12 avril à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne et l'exposition le 13 avril. Plus de précisions à la réunion du 6 avril.

Thérèse Lepage, c.c.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Partie de sucre pour les 50 ans et plus

Le samedi 9 avril à 11 heures au Centre communautaire Régis-St-Laurent

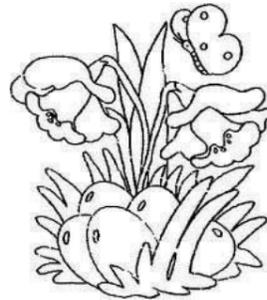
Au menu du dîner :

soupe, hot dogs, tire d'érable

Activités jeux, Wii, baseball poche, palet, cartes

Pour les membres : 5 \$ et 6 \$ pour les non-membres.

Alain Lavoie, secrétaire 418-723-2589



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-ANACLET

LOGEMENT À LOUER

L'Office municipal d'habitation de St-Anaclet (HLM) dispose d'un logement 41/2.

Les principaux critères pour être admissible sont :

Être citoyen canadien

Avoir plus de 50 ans

Un revenu annuel n'excédant pas 20 500 \$

Et demeurer sur notre territoire de sélection.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer **aux heures de bureau** avec madame Louise Côté au 418 724-4538.

PAVILLON L'HÉRITAGE

Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette

Dîners-rencontres

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous invite à ses dîners-rencontres qui se tiennent au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. Nos prochaines activités sont prévues les :

14 avril : **Aînés avisés** avec madame Chantal Joubert, agente aux relations communautaires à la Sûreté du Québec et Fête de **reconnaissance** des bénévoles.

28 avril : Musique et danse

Vous avez le goût de partager un bon repas en bonne compagnie tout en vous informant et vous divertissant, nous vous attendons en grand nombre à nos dîners-rencontres. Le repas est au coût de 9 \$ pour les non-membres et 8 \$ pour les membres du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette. Le repas débute vers 11 h 45 et **les conférences pour leur part à 13 h 30 et sont gratuites**. Bienvenue à tous!

Studio à louer au Pavillon L'Héritage

Le Pavillon L'Héritage, une résidence pour personnes âgées de 70 ans et plus autonomes ou en légère perte d'autonomie, situé au 10, rue du Collège à Saint-Anaclet aura un logement vacant le 1^{er} avril 2011. Il s'agit d'un grand studio avec les services suivants : 2 repas/jour, entretien ménager, buanderie, câble, électricité, chauffage, ascenseur, surveillance par bracelet électronique, stationnement et internet. Un salon de coiffure est également disponible sur place et des activités de loisir diversifiées sont également offertes. Nos locataires sont admissibles au crédit d'impôt pour le maintien à domicile.

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire sur notre liste d'attente, n'hésitez pas à contacter Martine St-Pierre au 418 725-5087, par courriel : pavillonlheritage@cgocable.ca ou par courrier au 10, rue du Collège, Saint-Anaclet (Qc) G0K 1H0.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

ART DÉTENTE

La détente créative est une forme de relaxation nouveau genre. Elle permet de se détendre, de se relaxer, d'oser, de rire, d'expérimenter tout en créant. Peindre au rythme de sa respiration, inventer des couleurs, imaginer, se laisser aller au son des vagues, dessiner et jouer avec les ombres. Prendre du temps pour soi et avec soi. Se rencontrer. 8 semaines : 125 \$. Début des cours envisagé la semaine du 26 avril. L'activité se tiendra au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent. Vous pouvez communiquer avec Hélène Beaulieu-Boucher au 418 725-4049.

Contact page 9

INSCRIPTIONS BALLE DONNÉE ÉTÉ 2011

La **Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet** entreprendra sa 25^e saison le 17 mai prochain. Afin de procéder au repêchage des joueurs, ceux-ci sont invités à s'inscrire auprès de Joël Proulx au 418 724-4899 ou Gaétan Pelletier au 418 722-7685 avant le 14 mai, date du repêchage. Les parties se tiennent à Saint-Anaclet les dimanches, lundis et mercredis à 19 h et 20 h 45 pour une cédule de 18 parties en saison en plus des séries de fin de saison.

Gaétan Pelletier, secrétaire

MUSIQUE BOUTS DE CHOUX

La musique bouts de choux s'adresse aux enfants de 4 à 7 ans. On touche à divers instruments. On découvre ce que sont les notes, les rythmes et les sonorités. Tamtam-flûte-guitare-ukulélé-triangle-maracas et autres sur la sellette ! 10 semaines : 125 \$. Début des cours envisagé le samedi 23 avril. L'activité se tiendra au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent. Vous pouvez communiquer avec Hélène Beaulieu-Boucher au 418 725-4049.

MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Le marché aux puces printanier se tiendra le samedi 7 mai prochain de 9 h à 17 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet. Il est maintenant le temps pour les gens de St-Anaclet de réserver vos tables au coût de 10 \$ chacune. Les personnes qui réserveront devront venir porter leur inventaire le vendredi soir entre 19 h et 21 h. Ils pourront étaler leur marchandise le soir même ou le samedi matin entre 8 h et 9 h. Les portes ouvriront pour la clientèle à 9 h. Pour info et inscriptions, communiquez avec Carl au 725-5389.



COURS DE GUITARE

Cours de guitare individuel et de groupe pour grands et petits

Cours de guitare pour débutant et suite de la session d'hiver 2011. 10 semaines : 125 \$. Début des cours envisagé la semaine du 26 avril. L'activité se tiendra au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent. Vous pouvez communiquer avec Hélène Beaulieu-Boucher au 418 725-5049.



HORAIRE DU LOCAL DES JEUNES

Le local des jeunes a repris son horaire habituel depuis que la patinoire est fermée. Veuillez prendre note que nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 18 h à 22 h et le local fermera ses portes pour la période estivale le 23 juin.



TOURNOI DE POKER (HOLD'EM)

Un gros tournoi de Poker Texas Hold'Em au profit de la ligue de balle-donnée Molson de Saint-Anaclet se tiendra au Centre communautaire Régis-St-Laurent le samedi 16 avril 2011. Prenez note que les inscriptions seront prises de 17 h 30 à 18 h 30 et le début du tournoi est prévu pour 18 h 45. Le coût de l'activité est fixé à 25 \$ par joueur et des bourses seront remises aux 8 joueurs classés premiers.



MINI-BASKET

La session d'hiver de mini-basket va bon train. L'équipe de mini basket de l'école des Sources de St-Anaclet, qui évolue dans la section avancée de l'Association de mini-basket de Rimouski a présentement une fiche de 4 victoires et 1 défaite. L'équipe se prépare présentement en vue d'un important tournoi compétition qui aura lieu le samedi 16 avril 2011 dans les gymnases de l'école Paul-Hubert. Ce sera le bon moment de tester notre formation face à différentes équipes de l'extérieur de Rimouski. On vous invite cordialement à venir encourager votre équipe lors de cette compétition.



Pierre Tremblay, entraîneur

CINQUANTE PRINTEMPS ET PLUS.....

Plusieurs diront : « plus je vieillis et plus je m'émerveille à l'arrivée du printemps ». Une belle manière d'apprécier ce nouveau printemps est sans contredit une rencontre avec la nature en dégel. Encore mieux quand nous pouvons la voir de près dans son état le plus pur.

Un beau moment printanier est offert gratuitement à ceux et celles qui ont plus de cinquante printemps. Hé oui! Une randonnée en raquettes d'un mille sur les terres boisées de monsieur Richard Ruest dans le secteur du troisième rang de Neigette et du lac Pineault. Cette randonnée sera suivie d'un goûter autour d'un feu de joie .

Afin de profiter de ce beau moment, nous avons rendez-vous à l'édifice municipal ce 16 avril à 12 h 30. Un autobus de quarante-huit places nous y attendra.

Cette initiative est rendue possible grâce à la Municipalité, la Table d'harmonisation des loisirs aux aîné(e)s et de monsieur Richard Ruest. Il me fait plaisir d'en être le porte-parole.

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à Carl Lavoie au 418 725-5389.

N.B : Deux paires de raquettes sont disponibles à la municipalité.

Jacqueline Levesque



CONCOURS DE COLORIAGE DE PÂQUES

Hey! les amis(es), la fête de Pâques approche à grands pas et pour cette occasion, Balours, le comité organisateur du Carnaval et le service des loisirs et de la culture de Saint-Anaclet organisent un concours pour les jeunes de 4 à 12 ans. Ce n'est vraiment pas compliqué. Tu veux participer ?

Regarde la dernière page du contact de ce mois-ci et tu y verras un dessin relié à la fête de Pâques. Tu dois colorier ce dessin, inscrire ton nom et ton numéro de téléphone au bas de ton dessin et le rapporter au bureau municipal au plus tard le 21 avril à 15 h 30. Tu peux également rapporter ton dessin les soirs de la semaine au local des jeunes (à la patinoire) qui est ouvert du lundi au jeudi de 18 h à 22 h.

C est à 15 h 45 le 21 avril que Carl procèdera au tirage au sort et le gagnant recevra un gros coco de Pâques. Alors dépêche-toi et viens me porter ton coloriage. Bonne chance à tous, Carl.

HOCKEY MINEUR (SAISON HIVER 2010-2011)

Nous voulons remercier les parents pour leur disponibilité durant la saison de hockey 2010-2011 de nos jeunes anaclais. L'hiver a été favorable du côté température. Les conditions de glace ont été idéales grâce à Harold Proulx, préposé à la patinoire et nous le remercions tout particulièrement. Des remerciements s'adressent aussi à la ville de Rimouski pour les heures de glace rendues disponibles pour nos jeunes. Le bilan de cette saison a été une bonne participation de nos jeunes autant dans la victoire que dans la défaite ainsi que leur performance sportive lors des rendez-vous à St-Donat, St-Gabriel et St-Narcisse.

Sébastien Proulx, entraîneur Atome

René St-Laurent, entraîneur Pee-Wee



EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ETUDIANTS- PROGRAMME CAMP DE JOUR ET SOCCER

Pour être admissible aux offres d'emploi suivantes, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain, être inscrits aux études post-secondaires encore au moins pour une année. Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux (2) étés pour la Municipalité et cela dans le but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITES	CONDITIONS
Coordonnateur(trice) de camp de jour Nombre de poste : 1	Relevant de l'animateur en loisir, le candidat aura à planifier, organiser, diriger et évaluer le programme estival de camp de jour(terrain de jeu) tout en supervisant un personnel qualifié. Évaluer le besoin en termes de matériel et d'équipements.	Minimum de 2 ans d'expérience dans la planification et la supervision d'activités récréatives et sportives pour enfants. Toute autre combinaison d'expérience et de scolarité jugée pertinente pourra être considérée.	Sens des responsabilités Disponibilité Sens inné de la gestion d'une équipe Dynamisme et créativité Aptitude au niveau de la communication et des relations interpersonnelles.	Le (la) candidat(e) doit être disponible à compter du 14 juin au 13 août. Le salaire s'établit à 12 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Animateur (trice) camp de jour Nombre de postes : 6	Relevant du Coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités - planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire; Expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans	Disponibilité Capacité de travailler en équipe. Dynamisme et créativité. Atouts : Formation en animation et en secourisme; Connaissance du milieu anaclais.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 21 juin jusqu'au 13 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 9.65 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Moniteur (trice) Service de garde Nombre de postes : 2	Relevant du Coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à surveiller et à animer le groupe qui lui est attribué pendant la période du dîner ainsi que le matin et en fin d'après-midi.	Avoir complété son secondaire; Expérience bénévole ou rémunérée avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Sens des responsabilités; Maturité, dynamisme et initiative. Atouts : Formation en secourisme; Cours de gardiens avertis	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 21 juin jusqu'au 13 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 9.65 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur de soccer Nombre de postes : 5	Relevant de l'animateur en loisir, le candidat aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé(e) de 15 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur d'une durée de 2 jours et défrayée par la municipalité. Avoir une grande disponibilité.	Avoir une connaissance du sport; Sens des responsabilités; Maturité, dynamisme, initiative, capacité d'animer; Être capable de travailler en équipe. Atouts : Formation en secourisme; Posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler du 8 juin jusqu'au 14 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 9.65 \$/heure
Arbitres de soccer	Arbitrer les matchs locaux de la ligue ainsi que quelques tournois.	Suivre et réussir la formation fournie par l'employeur		

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le 29 avril 2011 pour tous ces postes à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

